

GERMIGNY-DES-PRÈS

Extension de l'école, préau de l'oratoire...

La commune inaugure ses nouveaux équipements



Inauguration de l'ensemble scolaire du Grand Clair

Jeudi, le maire, Michel Crozes, recevait de nombreuses personnalités dont le préfet Michel Camux, les sénateurs Jean-Pierre Sueur et Jean-Noël Carroux également vice-président du conseil général, la députée Valérie Comte et le président du Pays foré d'Orléans Val de Loire, Philippe Vêcher.

Commencés par l'école du Grand Clair, la visite s'est terminée par le Préau de l'Oratoire. Au foyer rural, Michel Crozes a développé les raisons ces investissements.

« Le conseil municipal soucieux de conforter sa nouvelle école et anticipant sur une augmentation éventuelle des besoins, a décidé d'étendre la capacité de son école à trois classes. Les petits germignons sont au nombre de 75 au sein du SPMIS, aussi cette extension n'est-elle, en fait, que la mise en adéquation des moyens et des besoins potentiels de notre village. Actuellement ce nouveau local permet d'accueillir les activités sportives ou récréatives ».

Le montant total de l'extension de l'école est de 260 295 € TTC financé par une aide de l'Etat dans le cadre de

la DGE à hauteur de 40 % (soit environ 87 000 €) et une aide de 15 000 € obtenus par l'ex député Jean-Louis Bernard au titre de la réserve parlementaire.

« Le coût total de notre école du Grand Clair revient grosso modo à 850 000 € HT dont près de 600 000 € à la charge de notre budget communal. Cet effort financier important atteste bien de la détermination de notre village à conserver son école ».

Le bâtiment situé derrière l'Oratoire à ossature et bardage bois, baptisé « Préau de l'Oratoire » remplace le vieil hangar agricole qui abritait les activités de plein air diverses et variées. Il est ouvert tous les jours de 9 h à 20 h et peut être accessible à toutes les activités, associatives, collectives ou individuelles. Il constitue également une très belle étape sur le circuit de « la Loire à vélo ».

La municipalité a également réhabilité et mis en accessibilité les toilettes publiques, et créé un abri bus face à l'église. Le montant total de ces actions s'élève à 197 862 € TTC, avec une aide du Pays Foré d'Orléans Val de Loire de 49 631 € et une subvention du conseil général pour 34 336 €.



L'entrée à l'école du Grand Clair